

Nantes, le 21 octobre 2016

Réseaux électriques intelligents

Le projet SMILE sur les rails

Point d'étape sur les 16 chantiers thématiques et les projets en route

Lauréat de l'appel à projets national Plan Réseaux Electrique Intelligents, le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies), porté par les Régions Pays de la Loire et Bretagne avec l'appui des Pôles Energie est en route sur les territoires. L'objectif : faire du Grand Ouest un territoire leader en Europe en matière de Réseaux Electriques Intelligents.

« SMILE sera le premier déploiement à grande échelle des réseaux électriques intelligents en France pour assurer une fourniture d'électricité durable, économique et sécurisée. L'enjeu de SMILE pour les Pays de la Loire est d'en faire une vitrine de l'excellence française en matière de smart grids, à l'échelle internationale » explique Laurent Gérard, conseiller régional délégué à la transition énergétique. Le rapport présentant les avancées du projet a été voté aujourd'hui lors de la session à l'Hôtel de Région.

Un projet porteur de développement économique et de création d'emplois

SMILE mobilise plus de 160 structures dont 100 entreprises et s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique des Pays de la Loire. Il est porteur de développement économique et d'emplois : les retombées attendues à l'horizon 2020 sont **près de 10 000 emplois directs ou induits**, la création d'une dynamique industrielle à l'international, 1 000 bornes de recharges publiques pour véhicules électriques, 50 MWh de stockage d'électricité, 1 000 bâtiments à énergie positive, 2 000 points lumineux intelligents, un outil de sensibilisation des citoyens à grande échelle. **220 M€ seront consacrés à ces projets selon une répartition à 55% de fonds privés et 45% de fonds publics.**

Un pilotage et une coordination interrégionale et partenariale en place

Concrètement depuis l'annonce, le 15 mars 2016, du statut de lauréat national du projet SMILE, et son lancement officiel le 22 avril à Lorient en présence des deux Présidents de Région, les outils de portage de la démarche ont été mis en place au niveau interrégional et ont livré leurs premiers travaux :

- **1 coordination SMILE** a été installée au sein des Agences régionales des deux Régions. Leur mission : faciliter l'émergence des projets au sein des 16 chantiers thématiques.
- Les statuts de **l'association SMILE** ont été adoptés en septembre pour rassembler les partenaires et organiser la gouvernance de la démarche. Elle sera également ouverte à de nouveaux partenaires.
- **3 Comités de pilotage** se sont tenus, en avril, mai et juillet.
- **4 groupes d'experts** ont été constitués, ils rassemblent les partenaires de la démarche SMILE pour apporter leur conseil à la structuration des nouveaux projets sur différents volets : l'expertise scientifique et technique, le financement, l'ancrage territorial et l'implication citoyenne, le rayonnement et la structuration de la filière smartgrids.

Les 16 chantiers sont maintenant lancés, chacun supervisé par un partenaire, et c'est au sein de ces cadres thématiques que se montent les projets :

- **les usages intelligents de l'énergie** au sein de la métropole nantaise (Chantier MET) ;
- une plateforme de sensibilisation et fourniture d'outils **d'aide à la maîtrise de l'énergie pour les consommateurs** (Chantier SEN 1) ;
- la réalisation de projets de **bâtiments, quartiers et usines intelligents** (Chantiers NUM 1, 2 et 3).
- **l'éclairage intelligent** des villes (Chantier NUM 4) ;
- **l'agrégation des données énergétiques** au sein d'une plateforme et l'interopérabilité des systèmes permettant de les traiter (Chantiers NUM 5 et 6) ;
- **l'intégration des énergies renouvelables** et l'optimisation des flux de production et consommation énergétique sur le réseau (Chantiers TER 1, 2, 3 et 4) ;
- la réalisation de « **micro-réseaux** » intelligents à l'échelle de zones circonscrites, comme les îles (avec notamment le projet « Ile en transition » de l'île d'Yeu) et les zones d'activité (Chantiers TER 5 et 6) ;
- le **développement de la mobilité électrique** et l'optimisation de son utilisation pour le réseau (Chantiers MOB 1 et 2).

Des projets d'envergure se dessinent

Une trajectoire pour la filière hydrogène a été déposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale et la Région en réponse à un appel à projets national de l'Ademe. Elle vise à développer les usages de l'hydrogène au service du stockage de l'énergie et de la mobilité, en s'appuyant sur des démonstrateurs structurants.

Un projet de 200 bâtiments intelligents a été déposé à l'AMI SYSINT de l'ADEME par Direct Energies. Il reposera sur le couplage entre le solaire photovoltaïque et l'équipement en compteurs communicants pour déployer à grande échelle les mécanismes de l'auto-consommation appuyés sur de l'exploitation des données de terrain.

Le chantier de la mobilité électrique, qui occupe une place importante dans SMILE, a déjà commencé à attirer vers l'ouest des partenaires privés d'envergure mondiale.

Certains porteurs partenaires sont déjà bien avancés sur leurs actions, à l'instar du projet « my smart life » de Nantes Métropole, du quartier intelligent prévu au Domaine des Ormes à Saint Malo, du microgrid à venir sur le campus de l'AFPA à Saint Herblain, ou encore de la démarche « île en transition » sur l'île d'Yeu.

SMILE au cœur de la transition énergétique des Pays de la Loire

Les projets issus de SMILE seront au cœur de la feuille de route régionale en matière de transition énergétique, lancée le 8 septembre dernier lors de la première consultation régionale sur le sujet : depuis les projets sur le cœur réseau et l'intégration des énergies renouvelables jusqu'aux projets sur la mobilité décarbonnée, en passant par les bâtiments intelligents et les solutions de stockage et de conversion de l'énergie. « *La feuille de route énergétique que nous sommes en train de construire et que nous présenterons à la fin de l'année va ainsi nous permettre rapidement de poser notre Région comme exemple et comme leader en matière de transition énergétique* » souligne Laurent Gérard et de conclure « *Pour SMILE, la priorité est à présent au lancement et à la concrétisation d'un maximum de projets sur nos territoires, qui interviendront tout au long de l'année 2017* ».

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16